

1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

VRD

A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- * Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- * Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle.

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur.

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour.

B. NORMES

Les normes européennes Eurocodes (*transposées en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

Normes Françaises Homologuée (NF) : conformément au décret n°84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

Les fascicules de documentation (FD) sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

C. DIVERS

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables.

Normes NF P 98 et suivantes. Chaussées et routes.

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le Maître d'Ouvrage.

D. MODE DE METRE

Les quantités prévues au DPGF correspondent à des ouvrages mis en œuvre et réellement exécutés, sans tenir compte des chutes, pertes ou foisonnements divers. L'entrepreneur du présent lot doit inclure dans ses prix unitaires la valeur des dites chutes, pertes ou foisonnement.

Les travaux de terrassement ou de remblaiement, quel qu'ils soient ne tiennent pas compte du foisonnement des terres ou des matériaux employés.

E. PROTECTION - SIGNALISATION

Barrières de protection, panneaux de signalisation nécessaire, à la charge du présent lot pendant la durée des travaux.

F. NETTOYAGE ET EVACUATION DES DECHETS

Le chantier devra être tenu en permanence en bon état de propreté. Les matériaux inutiles, les gravois et déblais seront triés et enlevés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux par l'entreprise titulaire du présent lot.

2. GENERALITES ESPACES VERTS

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

A. TRAVAUX A PREVOIR DANS L'OFFRE DE L'ENTREPRISE

En ce qui concerne les travaux d'espaces verts, ils sont à exécuter selon les dispositions générales contenues dans le fascicule 35 (Circulaire n°78-145).

Les travaux ci-après sont à prévoir dans l'offre de l'entreprise :

Préparation du sol :

- * Nettoyage du terrain.
- * Décompactage du sol.
- * Mise en place de terre végétale.

La fourniture et la plantation des végétaux, compris garantie de reprise.

La réalisation de gazon, compris 1^{ère} tonte et garantie de reprise.

3. TRAVAUX DE VOIRIE ET DIVERS

1.1 Observation :

Les travaux de plantations et d'engazonnement des espaces verts ne sont pas prévus.

Tous les ouvrages et dimensions décrits ci-après ne servent que pour une évaluation des travaux. L'entreprise adjudicataire du présent lot devra à sa charge, obligatoirement faire valider les dimensionnements et les ouvrages ci-après par une étude béton ainsi que l'établissement des plans BA.

1.2 Arrachage de revêtement enrobé

Arrachage de revêtement en enrobé, compris :

- * Découpe soignée du revêtement au droit des parties conservées.
- * Arrachage du revêtement existant.
- * Toutes manutentions et enlèvement des déblais aux décharges publiques.

Localisation :

Espace centrale de la cour devant les bâtiments.
Suivant plan de masse.

1.3 Démolition de dallage extérieur en béton.

Démolition de dallage béton, compris :

- * Découpe soignée de la forme béton le long des murs ou au pourtour des ouvrages conservé.
- * Découpe des armatures.
- * Dépose de la grille gratte pied.
- * Démolition de forme en béton jusqu'à 15 cm d'épaisseur moyenne.
- * Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.

Localisation :

L'accès devant le hall d'entrée.

1.4 Dépose de bordures ciment

Dépose de bordures ciment compris toutes manutentions et enlèvement des déblais aux décharges publiques.

Localisation :

Sur l'emprise de l'ilot espace verts dans la cour devant bâtiment.
Sur l'emprise de l'espace vert de la cour a l'aspect SUD.
Suivant plan de masse.

1.5 Epandage de gravillons en périphérie du bâtiment.

Epandage d'une couche de gravillon comprenant :

- * Découpe de revêtement
- * Décaissement sur 15 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques.
- * Mise en place d'un géotextile anti contaminant.
- * Epandage d'une couche de gravillon 15/25 sur 15 cm d'épaisseur et 50 cm de largeur

Localisation :

En pied des toutes les façades.

1.6 Dallage sur terre-plein pour pose de PAC

Dallage sur terre-plein, comprenant :

- * Découpe de revêtement
- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques.
- * Compactage primaire du fond de forme.
- * Une couche de fond compactée en grave non traitée type 0/315 sur 20 cm d'épaisseur moyenne.
- * Une couche de sable fin de 5 cm compactée.
- * Une forme béton de 13 cm d'épaisseur.
- * Une chape incorporée finition taloché fin. Dosage ciment 500 Kgs/m3.
- * Treillis soudé panneaux 4.00 kgs/m2.
- * Coffrage des faces vues des rives pour rester tel quel.
- * **Dimensions 300*100 cm.**

Localisation :

Pour la pose des unités extérieures de pompe à chaleur.

1.7 Structure métallique pour protection des unités extérieures PAC

Structure métallique en acier galvanisée pour protection des unités extérieures PAC, comprenant :

- * Quatre cornières verticales de 40*40 mm fixées au sol.
- * Un cadre horizontal en cornières de 40*40 mm soudées sur les cornières ci-avant.
- * Habillage 3 cotés + dessus en panneau grillagé du commerce avec maille carré.
- * Un portillon composés d'un cadre en cornière de 40*40 mm, remplissage en panneau grillagé du commerce avec maille carré.
- * Paumelles nécessaires.
- * Fermeture par cadenas avec clefs.
- * **Dimensions H100 cm x L300 cm x P60 cm.**

Localisation :

Pour habillage des unités extérieures de pompe à chaleur.

1.8 Dallage sur terre-plein pour sortie devant portes extérieures

Dallage sur terre-plein formant rampe, comprenant :

- * Découpe de revêtement
- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques.
- * Compactage primaire du fond de forme.
- * Mise en place d'un géotextile anti contaminant.
- * Une couche de fond compactée en grave non traitée type 0/315 sur 20 cm d'épaisseur moyenne.
- * Une couche de sable fin de 5 cm compactée.
- * Une forme béton de 13 cm d'épaisseur avec façon de pente.
- * Une chape incorporée finition balayée. Dosage ciment 500 Kgs/m3.
- * Treillis soudé panneaux 4.00 kgs/m2.
- * Coffrage des faces vues des rives pour rester tel quel.
- * Dimensions 200*200 cm.

Localisation :

Pour rattrapage du niveau entre le seuil et le sol extérieur des portes de sorties des classes 1-3 et dégagement hall.

1.9 Dallage sur terre-plein pour cheminement extérieur sur cour

Dallage sur terre-plein pour accès extérieur, comprenant :

- * Réglage préalable du fond de forme. Terres évacuées aux décharges publiques
- * Compactage primaire du fond de forme.
- * Mise en place d'un géotextile anti contaminant.

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- * Remblais complémentaire pour rattrapage de niveau en grave non traitée type 0/315. Epaisseur 60 cm environ sur l'emprise de la zone devant les escaliers extérieurs d'accès cantine à l'aspect NORD-EST et sous rampe 6 %.
- * Une couche de fond compactée en grave non traitée type 0/315 sur 20 cm d'épaisseur moyenne. Sur l'ensemble des cheminement
- * Une couche de sable fin de 5 cm compactée.
- * Une forme béton de 13 cm d'épaisseur.
- * Une chape incorporée finition balayée. Dosage ciment. 500 Kgs/m3.
- * Treillis soudé panneaux 4.00 kg/m2.
- * Acier haute adhérence.
- * Coffrage des faces vues des rives pour rester tel quel.
- * Toutes sujétions pour façon de pente régulière.
- * Toutes sujétions pour façon de pente 6% devant l'accès à la salle des maitres.
- * Compris réservation pour paillason encastrée au droit de la porte d'entrée au bâtiment.

Localisation :

Cheminevements d'accès au bâtiment sur la cour centrale y compris rampe 6%.
Palier sur l'emprise de la zone devant les escaliers extérieurs d'accès cantine à l'aspect NORD-EST.
Suivant plan de masse.

1.10 Aire en sable stabilisé

- Exécution d'une aire en sable stabilisé, composé de :
- * Décaissement sur 30 cm de moyenne environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
 - * Compactage primaire du fond de forme.
 - * Mise en place d'un géotextile anti contaminant.
 - * Couche de fondation en concassé basaltique 0/60 de 25 cm d'épaisseur compacté.
 - * Couche de base en semi concassé basaltique 0/16 sur 5 cm d'épaisseur.
 - * Couche de finition de 5 cm épaisseur en sable stabilisée rouge ou ocre soigneusement compacté.

Localisation :

L'aire espace foot à l'aspect SUD.
Suivant plan de masse.

1.11 Apport et remblaiement en terre végétale.

Apport et remblaiement complémentaire en terres végétal prises sur un autre chantier comprenant :

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- * Tri des terres, enlèvement de gros blocs béton ou gros cailloux, et remblaiement **en cours ou en fin de chantier** par l'entrepreneur du présent lot.
 - * Mode de métré : cube non foisonné.
 - * Compactage soigné des remblaiements par couches de 20 cm.
 - * Mise à niveau des terres, suivant plan architecte, réglage, façon de pente nécessaire, façon de talus et toutes sujétions.
- Important** : Toutes les précautions seront prises pour éviter de détériorer l'étanchéité et les canalisations pendant les opérations de remblaiement.
- * Niveaux finis extérieurs suivant coupe plans Architecte.

Localisation :

Sur l'emprise de la zone d'espaces verts à l'arrière du muret créer. (épaisseur moyenne 50 cm environ).

Sur l'emprise des zones d'espaces verts sur la cour centrale. (épaisseur moyenne 30 cm environ).

Suivant plan de masse.

1.12 Bordures ciment type P1.

Fourniture et pose de bordures en ciment naturel. Compris :

- * Fouilles en rigoles, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Béton de fondation pour scellement des bordures.
- * Fourniture et pose de bordures, compris réglage et mise à niveau.
- * Blocage béton de chaque côté des bordures.
- * Bordure type P1.

Localisation :

Entre l'aire en stabilisé et l'espace vert à l'arrière du bâtiment.

Entre les ilots en terre végétale et l'enrobé existant sur cour centrale.

1.13 Muret massif en béton

Muret droit de 50 cm de largeur en béton coffré dosé à 350 kgs/m³. Compris :

- * Fouilles en rigoles de 70*80 cm de profondeur terres employées en remblais.
 - * Semelles béton de 70*60 cm d'épaisseur coulé pleine fouille.
 - * Acier haute adhérence 70 kg m³ pour semelles.
 - * Muret béton coffré aux 2 faces, de 50*70 cm de hauteur totale (20 cm enterrés et 50 cm hors niveau fini).
 - * Coffrage soigné face de toutes les faces (pour rester tel quel).
 - * Acier haute adhérence 50 kg m³ pour mur.
 - * Glacis incorporé taloché sur le dessus.
-

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

* Joints de fractionnement nécessaires traités au mastic polyuréthane de 1ere catégorie.

Localisation :

Le long de l'aire espace foot à l'aspect SUD.
Suivant plan de masse.

1.14 Muret en béton contre escalier

Muret droit de 20 cm de largeur en béton coffré dosé à 350 kgs/m³. Compris :

- * Découpe et enlèvement de la couche d'enrobé sur l'emprise de la fouille
- * Fouilles en rigoles de 80*60 cm de profondeur terres employées en remblais dans la fouille après coup.
- * Gros béton de fondation dosé à 250 kgs/m³ de 80*20 cm de profondeur.
- * Semelle béton de 80*20 cm d'épaisseur coulé pleine fouille.
- * Acier haute adhérence 70 kg m³ pour semelles.
- * Muret béton coffré aux 2 faces, de 20*100 cm de hauteur totale (20 cm enterrés et 80 cm hors niveau fini).
- * Coffrage soigné face de toutes les faces (pour rester tel quel).
- * Acier haute adhérence 50 kg m³ pour mur.
- * Glacis incorporé taloché sur le dessus.
- * Joints de fractionnement nécessaires traités au mastic polyuréthane de 1ere catégorie.

Localisation :

Devant les escaliers créés devant cantine à l'aspect NORD-EST.
Suivant plan de masse.

1.15 Escalier sur terre-plein

Escalier en béton armé **sur terre-plein**, comprenant :

- * Régalage du fond de forme compris compactage soigné.
- * Béton de propreté de 5 cm d'épaisseur.
- * Marches et contremarches en béton dosé à 350 kgs/m³.
- * Coffrage ordinaire.
- * Acier haute adhérence nécessaire (60 kgs/m³).
- * Chape ciment incorporée finition balayée sur marches.
- * Enduit taloché sur contremarches.
- * Nez de marches soigneusement arrondi.

Localisation :

LOT 08 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Pour accès au palier du cheminement devant cantine à l'aspect NORD-EST.
Suivant plan de masse.

1.16 Garde-corps métallique.

Fourniture et pose d'un garde-corps métallique de 100 cm de hauteur, composé de :

- * Une lisse haute faisant main courante en tube serrurier de 60*30 mm .
- * Une lisse intermédiaire en tube serrurier de 30*20 mm.
- * Une lisse basse en tube serrurier de 30*20 mm.
- * Manchons nécessaires pour joints de dilatation.
- * Montants tous les ml en fer plein de 30*20 mm, scellés au sol.
- * Remplissage en barreaux verticaux de 12*12 mm. Espacement 11 cm.
- * Protection antirouille sur l'ensemble.
- * Scellements encastrés non apparents.
- * Garde-corps conforme à la norme NF P 01-012.
- * **En finition, l'ensemble recevra une peinture thermolaquée cuite au four à la charge du présent lot.**

Localisation :

Sur le palier du cheminement devant cantine à l'aspect NORD-EST.
Suivant plan de masse.

1.17 Rehausse de regard existant.

Reprise de regard existant pour rehausse, compris :

- * Dépose du tapiots y compris cadre et contre cadre.
- * Piquage des parois périphériques.
- * Coffrage soigné nécessaire.
- * Rehausse nécessaire des parois en béton coffré.
- * Cadre fonte scellé et tapiot fonte série légère trottoir B 125 avec dispositif de levage section carrée.
- * Compris toutes sujétions pour mise au niveau fini du tapiot et raccordement avec le revêtement.
- * Nettoyage intérieur du regard et raccord d'enduit nécessaire.

Localisation :

Le regard AEP dans la cour central.
Suivant plan de masse.

1.18 Grille gratte-pieds maille fine.

- Fourniture et pose de grilles gratte-pieds en acier galvanisé, comprenant :
- * Ragraéage de la forme béton au préalable. Finition lisse.
 - * Cadre scellé pour grille.
 - * Grilles gratte-pieds anti talon, modèle maille fine, normes handicapés.
 - * Section suivant plan de détail Architecte.

Localisation :

Sur cheminement béton devant la porte d'entrée.
Suivant plan de masse.

1.19 Caniveau Aco Drain.

- Fourniture et pose de caniveau conforme à la norme DIN/NBN EN 1433 - DIN V 19580 type "ACO DRAIN Multidrain ou équivalent. Compris :
- * Fouilles en rigoles, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques, béton de pose et blocage béton de chaque côté des parois sur 10 à 15 cm d'épaisseur minimum. Pose conformément aux recommandations du fabricant.
 - * Caniveau composé d'un corps en béton de polymère en forme de V. Sortie horizontale ou verticale.
 - * Type Multidrain 150 : largeur minimum 15 cm hauteur variable.
 - * Grille en acier galvanisé conformément à la norme DIN/NBN EN 1433, tant pour la grille que pour le caniveau.
 - * Tous accessoires et toutes sujétions.
 - * Classe de charge à utiliser : Classe B 125.

Localisation :

Sur cheminement au droit de la porte d'entrée principale.
Suivant plan de masse.